



You have downloaded a document from
RE-BUŚ
repository of the University of Silesia in Katowice

Title: Causalite et conditionnalite : sur l'interpretation causale des conditionnels

Author: Wiesław Banyś

Citation style: Banyś Wiesław. (1993). Causalite et conditionnalite : sur l'interpretation causale des conditionnels. "Neophilologica" (T. 10 (1993), s. 82-94).



Uznanie autorstwa - Użycie niekomercyjne - Bez utworów zależnych Polska - Licencja ta zezwala na rozpowszechnianie, przedstawianie i wykonywanie utworu jedynie w celach niekomercyjnych oraz pod warunkiem zachowania go w oryginalnej postaci (nie tworzenia utworów zależnych).



UNIwersYTET ŚLĄSKI
W KATOWICACH



Biblioteka
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego

Causalité et conditionnalité: sur l'interprétation causale des conditionnels

0. Tout d'abord, nous présenterons une analyse causale possible des conditionnels (dits standard) (sec. 1), ensuite nous présenterons un éventail de différents types de propositions conditionnelles introduites par *si* qui n'épuise pas tous les emplois de *si*-introduceur de propositions possibles, mais qui est tout à fait suffisant pour vérifier le bien-fondé de la thèse sur la valeur causale des conditionnels (sec. 2), et qui nous permettra de voir la complexité et la difficulté de la tentative de réduire tous les emplois du *si* à un sens unitaire, et l'on passera (sec. 3) à la présentation des difficultés que rencontre tout particulièrement la tentative de réduire leur sens à la valeur causale, ce qui débouchera sur une discussion sommaire sur la définition elle-même des propositions conditionnelles (sec. 4).

1. Si l'on nous demandait de donner un exemple standard, type, d'emploi de proposition conditionnelle introduite par *si*, c'est, semble-t-il, les propositions de type (1) ou (2) qui nous viendraient à l'esprit:

(1) *S'il fait beau demain, nous irons nous promener*

(2) *S'il fait beau demain, les Verts gagneront le match.*

Abstraction faite de la conception de la causation qu'on a et des opérations logico-linguistiques qu'elle autorise, on tombera relativement facilement, semble-t-il, d'accord que (1) et (2) pourraient être, éventuellement, paraphrasées de la façon suivante (*si p, q = p cause q = p fait que q = q, parce que p = si non-q, c'est que non-p*) p. ex.:

(1') *Le fait qu'il sera beau demain causera notre promenade.*

Le beau temps demain entraînera notre promenade.

Le beau temps demain nous fera nous promener, etc.

(1'') *Nous irons nous promener parce qu'il fera beau demain.*

(1''') *Si nous n'allons pas nous promener demain, c'est qu'il ne fera pas beau temps.*

(2') *Le fait qu'il sera beau demain causera la victoire des Verts.*

Le beau temps demain entraînera la victoire des Verts

(2^m) *Les Verts gagneront le match parce qu'il fera beau demain*

(2^m) *Si les Verts ne gagnent pas le match demain, c'est qu'il ne fera pas beau temps.*

1.1. Or, si l'on ne prend en considération que ce type de propositions conditionnelles introduites par *si*, on peut avoir l'impression — et là encore il s'avère que ce n'est qu'une impression (cf. sec. 3) — que l'on a saisi l'essence des propositions conditionnelles et qu'elle est à réduire à la causation.

2. Pourtant, il est facile de citer un nombre considérable d'emplois de *si* comme introducteur de proposition, qui, de ce fait, peuvent être appelées conditionnelles (nous reviendrons à la question de la définition des propositions conditionnelles dans la section 4) qui ne peuvent pas être réduites à la causation (et nous ne citons pas ci-dessous tous les emplois du *si* — introducteur de propositions — possibles). Conférez pourtant des cas plus ou moins évidents, p. ex.

(3) *Si c'est un célibataire, alors c'est quelqu'un qui n'est pas marié.*

(4) *Si les hommes sont mortels et si Quark est un homme, alors il est mortel.*

(5) *Si tu bats le record du monde du saut à la perche, je te donne une mercedes.*

(6) *Essaye de lui parler. S'il te répond, c'est qu'il n'est plus fâché contre toi.*

(7) *Si Pierre est venu, c'est qu'il connaissait le chemin.*

(7A) *Si Jean sort sa main de par la fenêtre, ce sera un signal d'alarme (exemple modifié de Davis (1979:560)).*

(7B) *Si Stevenson avait été président en 1953, il aurait gagné les élections en 1952 (Bennett (1984:57)).*

(7C) *S'il faisait beau, on irait se promener (mais il pleut).*

(8) *S'il est intelligent, il n'est pas très malin.*

(8A) *Même s'il est intelligent, il n'est pas très malin.*

(9) *Si les Italiens aiment l'opéra, les Français aiment les femmes.*

(10) *Si tu as faim, il y a des biscuits sur la table.*

2.1. On pourrait appeler les emplois du *si* respectifs de la manière suivante (et là encore les dénominations proposées n'ont rien d'impératif différentes étiquettes saisissant différents aspects de la conditionnalisation mise en jeu, v. pour ce qui est de différentes classifications de *si* p. ex. Cornullier (1985), Delaveau (1990), De Vogüé (1985), Sweetser (1990)): (3) (4) déductif-analytique (ou de condition nécessaire et suffisante (admettant donc *si non-q, alors non-p*), analytique, donc bi-affirmatif (admettant donc *si non-p, alors non-q* analytique, (3) étant une définition et (4) étant un syllogisme), (5) synthétique-contingent (ou bi-affirmatif contingent), (6) déductif — explicatif, (7) inductif — explicatif, (7A) conditionnel à antécédent et conséquent contingents simultanés temporellement, type „définition”, (7B) contrefactuel „dégressif”, (7C) contrefactuel, (8) (8A) adversatif-concessif, (9) adversatif, (10) „pragmatique”, (1) et (2) pouvant être appelés *si* de condition suffisante.

2.2. Essayons de voir (I) si les types de propositions conditionnelles ci-dessus admettent le même type de paraphrases que les propositions (1) et (2), (II) s'ils acceptent la contraposition ($p > q$ vs $non-q > non-p$) — une opération logique classique acceptée par les implications logiques du type p. ex. d'implication matérielle ou d'implication stricte et (III) si une proposition conditionnelle standard du type (1) et (2) admet la contraposition et si la contraposition est applicable à une proposition standard exprimant la causation, faute de place on se limite à étudier le comportement de la contraposition, mais les opérations logiques restantes fourniraient les mêmes résultats (v. à cet égard p. ex. Banyś (1991)).

- (3) *Si c'est un célibataire, alors c'est quelqu'un qui n'est pas marié.*
- (3') *Le fait que c'est un célibataire cause que c'est quelqu'un qui n'est pas marié*
Le fait que c'est un célibataire fait que c'est quelqu'un qui n'est pas marié
- (3'') *?*C'est quelqu'un qui n'est pas marié, parce que c'est un célibataire*
- (3''') *?*Si c'est quelqu'un qui est marié, c'est que ce n'est pas un célibataire*
- (3''''') *Si c'est quelqu'un qui est marié, alors ce n'est pas un célibataire.*
- (4) *Si les hommes sont mortels et si Quark est un homme, alors il est mortel*
- (4') *Le fait que les hommes sont mortels et que Quark est un homme cause que Quark est mortel*
Le fait que les hommes sont mortels et que Quark est un homme fait que Quark est mortel
- (4'') *Quark est mortel, parce que les hommes sont mortels et Quark est un homme.*
- (4''') *Si Quark n'est pas mortel, c'est que les hommes ne sont pas mortels et Quark n'est pas un homme.*
- (4''''') *Si Quark n'est pas mortel, alors Quark n'est pas un homme et les hommes sont mortels.*
- (dans l'une des formulations possibles de la contraposition)
- (5) *Si tu bats le record du monde du saut à la perche, je te donne une mercedes*
- (5') *Le fait que tu bats le record du monde du saut à la perche cause que je te donne une mercedes*
Le fait que tu bats le record du monde du saut à la perche fait que je te donne une mercedes
- (5'') *Je ne te donne pas de mercedes, parce que tu n'as pas battu le record du monde du saut à la perche*
- (5''') *Si je ne te donne pas de mercedes, c'est que tu n'as pas battu le record du monde du saut à la perche.*
- (5''''') *Si je ne te donne pas de mercedes, alors tu ne bats pas le record du monde du saut à la perche.*
- (tout à fait possible dans le contexte de la citation par celui qui fait la promesse des conclusions-menaces qui en tire celui à qui la promesse a été faite)
- (6) *Essaye de lui parler. S'il te répond, c'est qu'il n'est plus fâché contre toi*

- (6") **Le fait qu'il te répond/répondra cause qu'il n'est plus fâché contre toi.*
 **Le fait qu'il te répond/répondra fait qu'il n'est plus fâché contre toi*
- (6") *Il n'est plus fâché contre toi, parce qu'il te répond*
- (6''') **S'il est encore fâché contre toi, c'est qu'il ne te répond pas*
 (on remarque bien la différence d'acceptabilité entre (6'), (6''') et (6''), liée à la différence d'orientation de la prédication dans les phrases en question: elle part p. ex. dans les deux premières de l'effet à la cause, et pourtant le schéma sématico-syntaxique de la prédication qu'elles renferment exige l'ordre inverse; autant dire que ce n'est pas la paraphrase causale elle-même qui est contestée, mais sa réalisation concrète)
- (7) *Si Pierre est venu, c'est qu'il connaissait le chemin*
- (7') **Le fait qu'il est venu cause qu'il connaissait le chemin.*
 **Le fait qu'il est venu fait qu'il connaissait le chemin*
- (7'') *Il connaissait le chemin, parce qu'il est venu*
- (7''') **S'il connaissait le chemin, c'est qu'il est venu*
- (7''''') ?* *Si Pierre ne connaissait pas le chemin, c'est qu'il n'est pas venu*
 (et le même type de remarques que ci-dessus s'impose)
- (7A) *Si Jean sort sa main de par la fenêtre, ce sera un signal d'alarme*
- (7A') ?* *Le fait que Jean sort sa main de par la fenêtre cause que c'est un signal alarme*
 ?* *Le fait que Jean sort sa main de par la fenêtre fait que c'est un signal alarme*
- (7A'') ? *C'est un signal d'alarme, parce que Jean sort sa main de par la fenêtre*
- (7A''') ? *Si ce n'est pas un signal d'alarme, c'est que Jean ne sort pas sa main de par la fenêtre*
- (Cf. aussi la version contrefactuelle de la construction que présentent des enjeux paraphrastiques supplémentaires:
- (7A''''') *Si cela n'avait pas été un signal d'alarme, Jean n'aurait pas sorti sa main de par sa fenêtre*
Si cela n'avait pas été un signal d'alarme, alors Jean n'aurait pas dû sortir sa main de par sa fenêtre/Jean aurait dû ne pas sortir sa main de par sa fenêtre.
- On remarquera une répartition intéressante des prédicats modaux de *pouvoir ne pas être/faire = ne pas devoir être/faire* (cf. à ce propos Banyś (1993)).
- On remarquera aussi que les questions qu'on pourrait poser dans le contexte de ce type de conditionnel et celui de sa contraposition portent sur ce qui est *definiendum*. Cf. p. ex.
- (7''''''') [Pourquoi est-ce qu'il n'est pas sorti ne serait-ce que sa main?] *Si Jean sortait sa main de par la fenêtre, ce serait [comme convenu] un signal d'alarme*
- (7''''''') [Pourquoi est-ce qu'il sort sa main?] *Si le fait de sortir sa main par Jean de par la fenêtre n'était pas un signal d'alarme, il ne la sortirait pas.*
- (7B) *Si Stevenson avait été président en 1953, il aurait gagné les élections en 1952 (Bennet (1984:57)).*

- (7B') * *Le fait que Stevenson avait été président en 1953 cause le fait qu'il a gagné les élections en 1952*
 * *Le fait que Stevenson avait été président en 1953 fait qu'il a gagné les élections en 1952*
- (7B'') *Stevenson avait gagné les élections en 1952, parce qu'il était président en 1953*
- (7B''') * *Si Stevenson n'avait pas gagné les élections en 1952, c'est qu'il n'avait pas été président en 1953*
- (au lieu du conditionnel acceptable du type
- (7B''''') *Si Stevenson n'avait pas été président en 1953, c'est qu'il n'avait pas gagné les élections en 1952).*
- (7B''''') *Si Stevenson n'avait pas gagné les élections en 1952, il n'aurait pas été président en 1953*
- (7C) *S'il faisait beau, on irait se promener (mais il pleut)*
- (7C') * *Le fait qu'il faisait beau cause que l'on irait se promener*
Le fait qu'il ne faisait pas beau a causé que l'on n'est pas allé se promener
- (7C'') *On n'est pas allé se promener, parce qu'il ne faisait pas beau*
- (7C''') *Si l'on n'est pas allé se promener, c'est qu'il ne faisait pas beau*
- (7C''''') *Si l'on n'est pas allé se promener, alors il ne faisait pas beau*
- (7C''''''') * *Si l'on n'allait pas se promener, alors il ne ferait pas beau*
- (8) *S'il est intelligent, il n'est pas très malin*
- (8') * *Le fait qu'il est intelligent cause qu'il est très malin*
 * *Le fait qu'il est intelligent fait qu'il est très malin*
- (8'') * *Il est très malin, parce qu'il est intelligent*
- (8''') * *S'il est très malin, c'est qu'il est intelligent*
- (8''''') *S'il est très malin, il n'est pas intelligent*
- (possible, mais avec le sens de la construction résultante tout à fait inversé)
- (8A) *Même s'il est intelligent, il n'est pas très malin*
- (8A') * *Même le fait qu'il est intelligent cause qu'il est très malin*
 * *Même le fait qu'il est intelligent fait qu'il est très malin*
- (8A'') * *Il est très malin, parce qu'il est même intelligent*
- (8A''') * *S'il est très malin, c'est qu'il est même intelligent*
- (8A''''') *Même s'il est très malin, il n'est pas intelligent*
- (possible, mais avec le sens de la construction résultante tout à fait inversé)
- (9) *Si les Italiens aiment l'opéra, les Français aiment les femmes*
- (9') * *Le fait que les Italiens aiment l'opéra cause que les Français aiment les femmes*
 * *Le fait que les Italiens aiment l'opéra fait que les Français aiment les femmes*
- (9'') * *Les Français aiment les femmes, parce que les Italiens aiment l'opéra*
- (9''') * *Si les Français aiment les femmes, c'est que les Italiens aiment l'opéra*

(9^{'''}) *Si les Français n'aiment pas les femmes, les Italiens n'aiment pas l'opéra* (tout à fait possible, surtout dans le contexte d'une citation à rebours, lorsqu'on contredit d'une manière plaisante les paroles d'autrui basées sur (9))

(10) *Si tu as faim, il y a des biscuits sur la table.*

(10[']) **Le fait que tu as faim cause qu'il y a des biscuits sur la table.*

**Le fait que tu as faim fait qu'il y a des biscuits sur la table.*

(10^{''}) **Il y a des biscuits sur la table, parce que tu as faim.*

(10^{'''}) **S'il y a des biscuits sur la table, c'est qu'il a faim.*

(10^{''''}) **S'il n'y a pas de biscuits sur la table, alors tu n'as pas faim.*

2.3. Nous avons bien remarqué que ce ne sont pas tous les types de propositions introduites par *si* représentées par les exemples (3)—(10) qui admettent un même type de paraphrasage que les propositions (1) et (2).

Il s'est avéré que les propositions du type (4), (5), (6), (7) et (7C) (cette dernière seulement si l'on prend en considération le sens de la construction entière et non pas les exigences formelles de la paraphrase) admettent éventuellement la paraphrase causale, qui n'est pas sans déformer le sens de la proposition de départ, comme on va le voir plus en détail ci-dessous (sec. 3), mais elle est au moins pensable.

2.4. Mais on a remarqué aussi que les propositions du type (6) et (7) n'admettent la paraphrase que si l'on n'adopte pas d'une manière automatique le schéma explicatif appliqué aux propositions standard du type (1) et (2) et qu'il faut effectuer certains remaniements syntaxiques et conceptuels pour pouvoir accepter les phrases correspondantes.

D'autre part, on remarque que le prédicat *cause* des phrases du type (4) semble avoir un autre sens que celui qui est contenu dans les paraphrases des phrases du type (1) et (2). Ajoutons en passant que les phrases du type (3) qui ressemblent beaucoup à celles du type (4) présentent quand même certaines difficultés lors du paraphrasage causal: or, il s'avère que les phrases du type (3^{''}) et (3^{'''}) ne sont pas acceptables, puisqu'elles violent la hiérarchie implicationnelle et sont comparables, *mutatis mutandis*, aux phrases du type, respectivement.

(11) ?**Ce n'est pas un chien, parce que ce n'est pas un mammifère.*

(12) ?**Si c'est un chien, c'est que c'est un mammifère.*

2.5. Et, en fait, ce n'est que les phrases du type (5) qui passent le test sans problème — on le comprend aisément dans la mesure où la phrase en question représente la promesse d'une récompense et l'on doit tout d'abord faire quelque chose qui, dans l'esprit de celui qui fait la promesse, peut entraîner la récompense.

2.6. Si l'on voulait trouver un dénominateur commun aux phrases qui ont accepté tant bien que mal la paraphrase causale, on pourrait dire que ce sont les phrases dont l'antécédent représente une condition nécessaire et

suffisante (donc qui sont aussi bi-affirmatives), p. ex. (4), les phrases qui sont bi-affirmatives, p. ex. (5) les phrases qui représentent une explication qu'elle soit déductive ou inductive, et qui, en dernière instance, moyennant un certain type d'opérations logico-syntaxiques sont à réduire au type (5) ou (1)) sans parler des phrases dont l'antécédent représente une condition suffisante qui constituaient le point de départ de notre analyse.

2.7. Autant dire que les phrases dont l'antécédent représente une condition suffisante du conséquent se prêtent éventuellement à ce type de paraphrasage. Si la condition suffisante est renforcée de sorte qu'elle atteint la qualité d'une bi-affirmation ou d'une condition nécessaire et suffisante, sans être en même temps une définition, elle accepte d'autant plus facilement une paraphrase causale.

2.8. Les phrases du type déductif-analytique, type „définition” (3), adversatif—concessif ((8), (8A)), adversatif (9), „pragmatique” (10), les constructions à antécédent et conséquents contingents simultanés temporellement, du type „définition” (7A) et les contrefactuels „dégressifs” (7B) n'acceptent pas une paraphrase causale.

2.9. Dans les quatre premiers cas, l'antécédent ne représente pas une condition suffisante (au moins) de la réalisation du conséquent, dans le cas de la construction adversative — concessive, (8A), *même* introduit d'ailleurs l'information sur l'absence d'une relation quelconque de ce type.

Dans le cas de (3) et (7A) nous avons affaire à deux types distincts de conditionnel de „définition”, qui ne se laisse pas analyser en termes de la causation (cf. à cet égard aussi les conditionnels — syllogismes contingents du type *Tous les dimanches l'oncle est à la messe; Si l'on est dimanche, alors l'oncle est à la messe* qui ne se laissent pas non plus paraphraser à l'aide d'une proposition causale du type ?* *Le fait qu'on est dimanche cause que l'oncle est à la messe*).

Enfin, dans le cas de (7B), nous avons affaire à un conditionnel „dégressif” dont le but est d'introduire d'une manière modale une explication ex post du type p. ex.

(7B^{*****}) *Si Stevenson avait été président en 1953, il se peut que/il devait en principe/il n'avait pas pu ne pas gagner il avait gagné les élections en 1952.*

(on devrait donc introduire encore dans notre discussion la distinction entre *ratio fiendi* et *ratio cognoscendi*), ce qui trouve son contrecoup dans le changement de direction temporelle „standard” entre l'antécédent et le conséquent, l'antécédent étant, dans le cas d'un conditionnel „dégressif” postérieur au conséquent, ce qui se traduit par la difficulté de le paraphraser à l'aide d'une formule causale (cf. aussi à cet égard les conditionnels du type *Si cela vous amuse, je vous raconterai une blague* (cf. p. ex. Comrie (1986:81)) qui sont à cheval entre les „dégressifs” et les „pragmatiques”).

2.10. On a, enfin, vu que la contraposition ne s'applique pas aux conditionnels du type „standard”, (1), (2) (à moins qu'on ne veuille considérer comme contraposée valide de (1) p. ex. un conditionnel nouveau qui se crée lorsqu'on applique à (1) la contraposition), du type explicatif (aussi bien déductif qu'inductif), (6), (7), adversatif-concessif, (8), (8A), et „pragmatique”, (10).

Elle s'applique par contre aux conditionnels du type déductif-analytique, type définition et syllogisme (bi-affirmatif analytique), (3), (4), bi-affirmatif (contingent), (5), type définition contingente, (7A), „dégressif”, (7B).

2.11. On voit donc que, du point de vue de l'applicabilité éventuelle de la contraposition aux conditionnels, on assiste à un „regroupement” de types de conditionnels par rapport à l'acceptabilité d'une paraphrase causale. Les conditionnels de type „standard”, les conditionnels explicatifs, acceptant la paraphrase causale éventuelle, et les conditionnels adversatifs-concessifs et pragmatique qui n'en acceptent pas une se retrouvent dans le même groupe de conditionnels n'acceptant pas la contraposition.

D'autre part, on voit que les conditionnels de „définition”, les conditionnels adversatifs, les conditionnels „dégressifs”, qui n'acceptent pas une paraphrase causale, et les conditionnels déductifs-analytiques et les conditionnels bi-affirmatifs, qui en acceptent une, se retrouvent dans le même groupe de conditionnels acceptant la contraposition.

2.12. Ce regroupement est intéressant dans la mesure où il prouve qu'aucune des deux procédures, causalité ou contraposition, n'est en état de fonder un sens ou une valeur commune à tous les conditionnels. Autant dire que ces croisements classificatoires démontrent que certains conditionnels peuvent se prêter plus facilement à une telle ou autre procédure ou analyse, mais que ces procédures n'explorent que la surface du phénomène de la conditionnalité.

2.13. Ce qui est plus ennuyeux encore pour les partisans d'une analyse causale des conditionnels, c'est le fait que la contraposition peut s'appliquer aux conditionnels, au moins à certains types de conditionnels, mais elle ne s'applique pas, on dirait: de par la nature des choses, à la causation. Il serait tout aussi non-fondé de vouloir que la phrase du type:

(12) *La mort du roi a entraîné l'interruption des pourparlers avec les républicains* puisse être contraposable, en nous fournissant une paraphrase du type:

(13) *Le fait de ne pas avoir interrompu les pourparlers avec les républicains a entraîné le fait que le roi n'est pas mort,*

que de vouloir que toutes les propositions introduites par *si* aient une valeur causale (et là encore, on n'a eu recours qu'à la contraposition simple, la composée donnant des résultats encore plus bizarres). On a là affaire à deux territoires linguistiques distincts, bien qu'intrinsèquement liés, et ce n'est qu'une partie de leurs emplois qui leur est commune — et là encore il faut être conscient du fait que c'est, d'une part, à la périphérie des conditionnels (à moins qu'on ne considère la cause d'une manière aussi générale qu'elle perde son statut conceptuel précis — v. p. ex., à ce propos, une approche positive de

Pazzani (1991) qui a déterminé et implémenté 30 modèles causaux) et, d'autre part, au carrefour des liens logiques entre l'antécédent et le conséquent, qu'une analyse causale peut opérer (v. ci-dessous, sec. 3).

2.14. Cette indépendance des conditionnels et de la causation peut d'ailleurs être enfreinte aussi du côté de la conditionnalité et l'on pourrait soutenir que c'est la causation qui serait à expliquer à l'aide des conditionnels, plus particulièrement à l'aide des conditionnels contrefactuels. Et l'on affirmerait, comme Lewis (1973a:161) l'a fait, que „Nous pensons de la cause comme de quelque chose qui fait la différence, et la différence qu'elle fait doit être une différence par rapport à ce qui serait arrivé sans elle. Si elle était absente, ses effets — au moins certains d'entre eux, et d'habitude tous les effets — seraient absents eux aussi”. Dans ce cas-là, on a davantage affaire à une discussion d'ordre philosophique portant sur la question de savoir si le domaine conceptuel de la conditionnalité (et non pas le territoire linguistique des conditionnels dont on prendrait une partie ne renfermant que les conditionnels contrefactuels à l'antécédent constituant une condition „suffisante” pour la réalisation du conséquent) est en état d'expliquer la causalité qu'à une discussion sur les rapports entre les conditionnels — propositions introduites par *si* et les constructions causales (v. à ce propos aussi p. ex. la tentative de Wallis (1699) ayant la même orientation: cf. aussi Kratzer (1981)).

2.15. La tentative de Lewis (1973a) est très intéressante et, vu la manière dont Lewis (1973) présente la logique des conditionnels contrefactuels, semble être un effort de plus de représenter des contenus intensionnels (la causation en l'occurrence) sous une forme extensionnelle (corrélation des mondes possibles) et si la logique des contrefactuels de Lewis (1973) ne renfermait pas, me semble-t-il (v. à ce propos Banyś (à par.), Bowie (1979), Weiner (1979)) un cercle vicieux d'un même type que celui qui tracassait tant Goodman (1955) à propos de *cotenability conditions*, son double but — causation expliquée par la contre-factualité et intensionnalité expliquée par l'extensionnalité — serait atteint.

3. Il y a pourtant d'autres objections que l'on doit adresser à une conception causale des conditionnels. A part le fait qu'elle est incapable de fournir une analyse d'un bon nombre de conditionnels, en les éliminant par l'intermédiaire d'une sorte de *petitio principii* des conditionnels, là encore où elle peut éventuellement être appliquée, elle déforme le sens du conditionnel.

3.1. Tout d'abord, elle „aplatit”, pour ainsi dire, les conditionnels en les rendant non seulement non-hypothétiques ou assumant qu'ils ne le sont plus, mais en les rendant aussi des propositions coordonnées, la subordination de l'antécédent disparaissant (d'une certaine manière, tout comme le fait, *mutatis mutandis*, une analyse de type implication matérielle). Or, lorsqu'on soutient que p. ex. la phrase du type

(1) *S'il fait beau demain, on ira se promener*
est paraphrasable par l'intermédiaire de

(1') *Le fait qu'il sera beau demain causera notre promenade. Le beau temps demain entraînera notre promenade.*

Le beau temps demain nous fera nous promener, etc.

on se situe au niveau de l'analyse qui fait abstraction du fait que ce type de conditionnels est hypothétique (et exprime une construction dont l'un des éléments est subordonné à l'autre), par conséquent leur antécédent n'est pas asserté, à la différence de la cause des causales, mais supposé (même si l'on fait abstraction aussi du fait qu'à proprement parler on ne peut pas parler de l'assertabilité de quelque chose qui se situe dans le futur). D'une manière ou d'une autre, dans (1) on ne parle pas des „faits”, mais des suppositions, et dans (1') on parle des „faits” et non pas des suppositions (cf. aussi à cet égard p. ex. Lehmann (1974:236). Comrie (1986:80), Delaveau (1991:91).

De ce point de vue, il est intéressant de noter la différence de fonctionnement, et de leur „processing”, entre les causales enchâssées et les conditionnels enchâssés, cf. p. ex.

(1 α) *S'il fait beau demain, alors, si Pierre le veut, on ira se promener*

(1' α) *Le fait qu'il fera beau demain causera que le fait que Pierre voudra se promener causera que nous nous promènerons*

où il serait difficile, comme le présente pourtant nécessairement la paraphrase causale (1' α), de soutenir que la protase principale est la cause de la protase enchâssée.

3.2. De ce point de vue, qui est non-fondé, on pourrait d'ailleurs rapprocher les conditionnels non seulement des propositions causales, mais aussi p. ex. des propositions temporelles ou finales, toutes les quatre ayant en effet quelque chose en commun si l'on retranche ce qui constitue leur *differentiae specificae*, mais il est évident qu'il est important de prendre en considération non seulement ce qui est commun, mais aussi ce qui est différent; cf. p. ex.

(1) *S'il fait beau demain, on ira se promener*

(1') *Le fait qu'il fera beau demain causera notre promenade*

(14) *Quand il fera beau demain, on ira se promener*

(15) *Dès qu'il aura fait beau, on ira se promener*

(16) *On ira se promener pour que les enfants puissent s'aérer un peu.*

3.3. D'autre part encore (v. aussi Delaveau (1991)) l'ordre relatif des propositions conditionnelles est beaucoup plus libre que celui des propositions causales, cf. p. ex.

(17) *Demain, on ira se promener, s'il fait beau*

(18) *On est allé se promener, parce qu'il fait beau*

(19) *?*Parce qu'il fait beau, on est allé se promener*

4. Toute la discussion précédente a démontré, nous semble-t-il, l'inadéquation d'une analyse causale dogmatique des conditionnels. Mais, on l'a bien

remarqué, on entendait par conditionnels des propositions introduites par *si*; mais même si l'on croyait que les conditionnels devraient être définis d'une autre manière, p. ex. à l'aide de caractéristiques conceptuelles et/ou formelles du type p. ex. un conditionnel, c'est une construction introduite par *si* dont l'antécédent exprime une condition hypothétique et la relation entre l'antécédent et le conséquent est une relation de cause à effet, abstraction faite du cercle vicieux dans l'analyse si l'on essayait par la suite élucider leur nature à l'aide de la causation, on se heurterait aux obstacles que nous avons relevés.

On pourrait éventuellement essayer de les surmonter en ayant recours à une interprétation possible des phénomènes relevés à l'aide de la notion de prototypicalité et la distinction entre le centre et la périphérie, mais, d'une part, on devrait éviter le cercle vicieux dans les définitions, d'autre part, on devrait avoir à sa disposition un ensemble de moyens indépendants qui pourraient motiver nos choix de ce qui est basique et ce qui est périphérique, et, d'autre part encore, il faudrait qu'il n'y ait pas d'autre solution possible qui explique tous les cas mis en jeu (v. à ce propos p. ex. la position de Haiman (1978, 1985) qui insiste sur l'identité formelle du marqueur introduisant les propositions conditionnelles et les propositions concessives, *si p/même si p*, ce qui prouverait, de son point de vue, que la causalité ne peut pas être la valeur première d'une proposition conditionnelle).

4.1. Quant à nous, nous nous sommes placé dans l'optique sémiologique de l'analyse et nous avons délimité les constructions étudiées à l'aide de leur type propositionnel et du marqueur formel qui leur est commun. Nous croyons en effet que, puisqu'il y a un certain nombre de constructions introduites par un seul et même marqueur formel, cela vaut la peine d'étudier si le marqueur en question a un sens général qui lui permet d'introduire les constructions mises en jeu. Les analyses ci-dessus qui ont montré un comportement différencié des conditionnels aussi bien du point de vue de l'applicabilité de l'analyse causale que de celui de l'applicabilité de la contraposition, comportement différent suivant le type de contenus propositionnels de l'antécédent et du conséquent prouvent que le sens général en question est à chercher éventuellement ailleurs que dans le domaine des relations logiques et/ou causales entre l'antécédent et le conséquent. Essayer de voir donc s'il y en a un et d'en déterminer la nature est l'une des grandes questions de l'analyse des conditionnels.

Bibliographie

- Banyś W., 1991: *Conditionnel, „même si – conditionnel” et modus tollens*. „Linguistica Silesiana”, 13.
 Banyś W., 1993: „*Contrefactuel dégressif” ou modus tollens déguisé?* In: „Neophilologica”. T. 9. Katowice.
 Banyś W. (à par.): *Conditionnalité*. Katowice, Uniwersytet Śląski.

- Bennett J., 1984: *Counterfactuals and temporal Direction*. „The Philosophical Review” XCIII, n° 1.
- Bowie G.L., 1979: *The Similarity Approach to Counterfactuals: Some Problems* „Noûs”, 13.
- Comrie B., 1986: *Conditionals: A Typology*. In: Traugott E.C., ter Meulen A., Reilly J.S., Ferguson Ch.A. (eds).
- Cornullier B. de, 1985: *Effets de sens*. Paris, Minit.
- Davis W., 1979: *Indicative and Subjunctive Conditionals*. „Philosophical Review”, 88.
- Delaveau A., 1990: *Les conjonctions „si” dans leurs emplois interrogatifs et conditionnels* [thèse d'état, Université de Paris-VII].
- Goodman N., 1955: *Fact, Fiction & Forecast*. Cambridge, Harvard Univ. Press.
- Haiman J., 1978: *Conditionals are topics*. „Language”, 54.
- Haiman J., 1985: *Natural Syntax; Iconicity and Erosion*. Cambridge, Cambridge Univ. Press.
- Kratzer A., 1981: *Blurred Conditionals*. In: Klein, Levelt (eds).
- Klein W., Levelt W. (eds): 1981: *Crossing Boundaries in Linguistics*. Dordrecht, Reidel Pub. Comp.
- Lehmann Ch., 1974: *A universal about conditional sentences*. In: Romportl (ed.).
- Lewis D., 1973: *Counterfactuals*. Cambridge, Mass. Harvard Univ. Press.
- Lewis D., 1973a: *Causation*. „Journal of Philosophy”, 67.
- Pazzani M., 1991: *A Computational Theory of Learning Causal Relationships*. „Cognitive Science”, 15.
- Romportl M. et al., (eds.), 1974: *Linguistica Generalia I: Studies in Linguistic Typology*. Prague, Charles University.
- Sweetser E., 1990: *From etymology to pragmatics. Metaphorical and cultural aspects of semantic structure*. Cambridge, Cambridge Univ. Press.
- Traugott E.C. ter Meulen A., Reilly J.S., Ferguson Ch.A. (eds), 1986: *On Conditionals*. Cambridge, Mass., London—New York—Melbourne—Sydney, Cambridge University Press.
- Vogüé S. de, 1985: *Référence, prédication, homonymie. Le concept de validation et ses conséquences sur une théorie des conjonctions*. [thèse de doctorat d'état. Université de Paris—VII].
- Wallis J., 1699: *Opera Quaedam Miscellanea*. Oxford. Reprinted in Wallis J.: *Opera Mathematica*. Vol. 3. Hildesheim and New York, Olms, 1972.
- Weiner J., 1979: *Counterfactual Comundrum*. „Noûs”, 13.

Wiesław Banyś

KAUZATYWNOŚĆ A WARUNKOWOŚĆ: O INTERPRETACJI KAUZATYWNEJ ZDAŃ WARUNKOWYCH

Streszczenie

Artykuł podejmuje kwestię interpretacji kauzatywnej zdań warunkowych, rozumianych jako zdania wprowadzane przez si.

Zdania warunkowe często interpretowane są jako wyrażające relację przyczynowo-skutkową. Do takich sądów prowadzi zazwyczaj pobieżna analiza zdań warunkowych standardowych typu *Jeśli jutro będzie pogoda, to pójdziemy na spacer* parafrazowanych jako *Jutrzejsza ładna pogoda spowoduje, że pójdziemy na spacer*.

Analiza większego zestawu zdań warunkowych wykazuje, że ta interpretacja jest możliwa tylko w odniesieniu do części zdań warunkowych, a w przypadku tych zdań warunkowych, do których ewentualnie da się zastosować, prowadzi do „spłaszczenia” relacji, jakie zachodzą między antecedensem a konsekwensem, usuwając zeń m.in. — tam, gdzie ma ona miejsce — wartość hipotetyczną antecedensa.

Веслав Баньсь

КАУЗАТИВНОСТЬ А УСЛОВНОСТЬ: ОБ КАУЗАТИВНОЙ ИНТЕРПРЕТАЦИИ УСЛОВНЫХ ПРЕДЛОЖЕНИЙ

Резюме

В статье осмыслена проблема каузативной интерпретации условных предложений, понимаемых как предложения вводимые через *si*.

Условное предложение часто интерпретируется как выражающее причинно-следственное отношение. К таким суждениям обычно ведёт поверхностный анализ условных предложений стандартных типа *Если завтра будет погода, то пойдем на прогулку* парафразированных как *Завтрашняя красивая погода вызовет, что пойдем на прогулку*.

Анализ большего составления условных предложений показывает, что эта интерпретация является возможной только в отношении части условных предложений, а в случае тех условных предложений, к которым, вероятно, применяется ведет к „сплочённости” отношений, какие заходят между antecedensом а консеквенсом, устрояя отсюда м. ин. — там, где она имеет место — гипотетическую величину antecedensa.